



Terrain familiale sans titre de propriété

Par **thessou**, le **06/08/2012** à **13:23**

Bonjour,

mon pere a un terrain dont son pere etait le gerant. Il n'a pas de titre de propriété attestant que le terrain est a son nom mais uniquement le plan de celui-ci. IL se trouve qu'il a louer une petite parcelle de ce terrain a deux personnes etrangères a la famille qui aujourd'hui ne veulent pas lui rendre car il dise qu'etant donné qu'il n'a pas de titre a son nom qu'il n'est pas le propriétaire.

Mon pere étant agées a ce jour et ayant égarés un de ces contrats ne c'est pas comment recupérées les terrains.

Je souhaiterais savoir qu'elle conseil vous pourriez m'apporter afin de l'aider a trouvé une solution a ce problèmes.

En attente d'une reponse de votre part.

MERCI

DANIELLA

Par **cocotte1003**, le **06/08/2012** à **19:59**

Bonjour, voyez avec le cadastre dont dépend le terrain, cordialement

Par **gwadacatiti**, le **13/03/2013** à **17:49**

bonjour,

J'ai été élevé par ma grante tante, celle-ci est décédée sans laisser de titre, j'ai un bout de

terrain, comment puis-je faire pour construire une maison?